

Edito de M. le Maire



Mesdames, Messieurs,

Le mois de septembre a été placé sous le signe de la cohésion et de la solidarité. La Fête des Passerelles a été l'occasion pour chacun d'entre nous d'échanger, de partager. Vous avez été très nombreux, à assister à ce rendez-vous, vitrine de la richesse associative de notre ville. Je tiens à remercier les bénévoles, les associations, les commerçants, le Conseil Municipal des Jeunes et les services municipaux pour leur implication dans la réussite de ce moment convivial. Cette année encore, la Talangeoise a été couronnée de succès avec plus de 500 participants.

La ville a aussi connu le lancement de la 1^{ère} édition de la journée citoyenne de l'environnement et de la propreté. Tous les participants ont bravé les intempéries pour rendre leur ville plus belle et rendre l'espace public plus propre.

C'est ainsi, que je me permets de rappeler que la propreté est l'affaire de tous.

C'est une question de civisme. Ramasser les déjections canines, c'est un geste simple qui permettrait à tous de marcher en toute tranquillité, regardant le paysage plutôt que le bout de ses pieds. L'entretien du trottoir au droit de la propriété est une charge qui incombe au propriétaire, à son représentant ou à son locataire. Chacun est donc tenu de balayer le trottoir, de déneiger ou d'arracher les mauvaises herbes au pied de son immeuble bâti et de son terrain. Les services municipaux n'interviennent qu'en complément et en cas de nécessité absolue.

Votre Dévoué,
Patrick ABATE

CLTEP

Séjour à Bruxelles

15 jeunes du secteur ados du C.L.T.E.P en séjour à Bruxelles. Une fois le projet initié, les ados se sont retrouvés dans la salle informatique du C.L.T.E.P en octobre 2018 afin de chercher une destination pour leur futur séjour. La ville retenue fut Bruxelles. Les jeunes ont effectué des recherches sur des activités à réaliser et c'est ainsi qu'ils ont choisi de visiter par exemple le musée de la Bande Dessinée.

Au cours de leur séjour, ils ont eu l'occasion de déguster des spécialités belges. ou de visiter le musée d'art fantastique de Bruxelles. Chaque jeune a ensuite pu choisir une bande dessinée ou un manga offert par le C.L.T.E.P, dans un grand magasin spécialisé dans les livres d'occasion. Ce séjour organisé en autonomie - c'était là un des objectifs de l'équipe d'animation - , a permis à tous de se retrouver, de sévader le temps d'une semaine durant le mois d'août. La seule préoccupation persistante se résumait en une question : «*Quelle destination pour l'été 2020 ?*»



Les trottoirs : la réglementation

- Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un animal de compagnie de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur toute partie de la voie publique, le trottoir ou la chaussée, les pelouses et massifs de fleurs, les places et les aires publiques destinées ou non aux jeux et à la pratique du sport.
Contravention prévue : 35 €

**A CHAQUE CROTTE RAMASSÉE,
UNE BASKET EST SAUVÉE.**



UNE INITIATIVE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE TALANGE

- Sur l'ensemble du ban communal, tout dépôt sauvage d'ordures ou de débris de quelque nature que ce soit est interdit.

Contravention prévue : jusqu'à 1500 €

Retour sur le week-end des Passerelles

Le week-end des Passerelles : de nombreux événements pour toute la famille, vecteurs de rencontres et de lien social. L'événement illustre le dynamisme de la Ville dans les domaines artistique, sportif, ludique ou encore social. L'édition 2019 s'est déroulée du 20 au 22 septembre dernier et a connu un vif succès populaire. «*Notre volonté est de créer du lien entre les habitants. Nous essayons par ce moment festif de nous adresser à toutes les générations.*» Telle est la volonté affichée par Monsieur le Maire, Patrick Abate. «*Ce week-end, c'est un condensé en trois jours de la dynamique talangeoise et du travail que réalisent nos associations et bénévoles.*» tient-il à souligner par ailleurs.

Voici un récapitulatif des différentes manifestations qui se sont déroulées au cours de ce week-end.

- **Vendredi 20 septembre : Soirée des bénévoles et des responsables d'associations** suivi d'un **show laser** à la Passerelle C. Anstett.

- **Samedi 21 septembre, des Ateliers Citoyens** se sont tenus dans la matinée avec une **opération de sécurité routière** au rond-point Haricot. Cette opération a mobilisé la Gendarmerie de Maizières-lès-Metz, le Conseil Municipal des Jeunes (C.M.J.), la Police Municipale et les Elus. Au même moment, un **atelier de fleurissement** a eu lieu à proximité de l'école maternelle du Breuil suivi de l'inauguration de l'aménagement du square des coccinelles. A 16h30 s'est tenue la 25^{ème} édition de la manifestation «**Un Arbre, un Enfant, la Ville**». La cérémonie s'est terminée par le dévoilement de l'emblématique arbre mentionnant les talangeois et talangeoises nés en 2018.



Opération de sécurité routière



Atelier de fleurissement



«Un Arbre, Un Enfant, La Ville»

- **Dimanche 22 septembre**, la 6^{ème} édition de la course **La Talangeoise**, organisée par l'Association des Artisans et Commerçants de Talange (A.A.C.T.) au profit de la lutte contre le cancer, a lancé la dernière journée de festivités. Les courses enfants et adultes ont réuni plus de 500 participants au départ de la Salle M. Baquet pour une arrivée au Complexe Raymond Lambert. La course a ensuite laissé place à **la journée des associations** où de nombreuses associations talangeoises ont pu faire leurs promotions autour de jeux gonflables, de trampolines ou encore des promenades en calèche... Lundi 22 octobre, un chèque de 7000€ a d'ailleurs été remis au profit de la lutte contre le cancer par l'Association des Artisans et Commerçants de Talange.



Les enfants récompensés de leurs participation



La marée orange s'échauffe avant la course



La journée des associations



La journée des associations

Environnement et Cadre de vie

1^{ère} édition de l'opération «Plus belle ma ville !»

Donner un coup de propre à la ville, c'est le concept de ce nouveau rendez-vous citoyen. C'est avant tout le moyen de sensibiliser les plus jeunes à la propreté urbaine et au respect de l'espace commun, les rues et les places. L'idée est simple : Pendant une matinée, les Talangeois ont été invités à ramasser les déchets partout dans la ville et ses alentours proches.

Car si Talange consacre chaque année environ 4000 heures à la propreté urbaine, si 6 agents du service voirie œuvrent au quotidien pour vider les poubelles, nettoyer les rues ou effacer les graffitis, la propreté est bien l'affaire de tous.

Un espace public propre, ce sont, bien sûr, des agents qui nettoient, mais aussi des usagers qui salissent moins.



Une quarantaine de volontaires, petits et grands et très motivés, se sont retrouvés au Complexe Raymond Lambert : enfants encouragés par leur enseignant à l'école, adolescents faisant parti du CMJ et du CMSEA ou adultes de différents quartiers. De là, sont parties 4 équipes qui ont parcouru plusieurs quartiers de Talange ainsi que les voies vertes au bord du Canal. Les déchets récoltés au cours de la matinée (mégots, bouteilles, emballages..) ont été réunis au Complexe Raymond Lambert avec l'aide des services techniques de la Ville. Au total, ce ne sont pas moins de quatre sacs remplis de bouteilles en verre, six bouteilles de mégots, et plusieurs sacs-poubelles transparents et noirs qui ont été ramassés. La matinée s'est terminée par un pot de l'Amitié et un pique-nique et a permis de créer du lien entre les Talangeois et les agents afin tout en sensibilisant au respect des espaces publics.

«Plus belle ma ville !», c'est également l'engagement des citoyens à maintenir la propreté par des gestes simples et le recours au bon sens : l'utilisation des corbeilles à papier, le recours à la Donnerie ou à la déchetterie plutôt qu'au dépôt sauvage des encombrants, le respect des heures de sortie des bacs à déchets ou encore le ramassage des déjections canines par les propriétaires.



La 6^{ème} Donnerie, une action citoyenne de partage...

Les donneries, vous connaissez ? Eh bien, comme son nom l'indique, une donnerie c'est un endroit où l'on donne des objets. Parce qu'il est dommage de jeter le grille-pain qui fonctionne encore ou le lit du bébé devenu grand, finalement on les garde, même s'ils sont devenus inutiles. Voilà pourquoi les objets qui nous encombrant alors qu'ils pourraient connaître une seconde vie ont la possibilité de passer par la case Donnerie.

Ce 13 octobre, c'était la 6^{ème} édition à Talange, à la salle Maurice Baquet. Et comme une participante nous le précise : « C'est sincèrement intéressant pour les gens qui n'ont pas beaucoup de moyens. Donner au lieu de jeter, c'est très important ». Le principe est simple : il s'agit de donner des objets encore en état. Pas de troc, pas de réciprocité, tout est donné ou déposé sans contrepartie. C'est désencombrer sa maison sans devoir jeter, faire plaisir à d'autres sans relation d'argent, déposer ses objets propres et en bon état, puis venir chiner entre les tables et partir avec ce qui intéresse.





10h - 17h
salle M. BAQUET

3 NOV. 2019

**9^{ÈME} MARCHÉ DU TERROIR
ET DES PRODUITS BIO
STANDS D'ARTISANAT**



TALANGE

Cérémonie Patriotique



ARMISTICE 1918 COMMÉMORATION

**Cérémonie au Monument aux Morts
Lundi 11 novembre à 11h30**

avec la participation des classes de l'école Jean Burger :

- de CM1/CM2 de Mme MUNSCH
 - de CM2 de Mme TALARICO
 - de CM2 Mme BEVILACQUA
- qui interpréteront l'Hymne National

Conservatoire

Concert solidaire

Vendredi 29 novembre à 20h - Théâtre J. Brel

Entrée libre au profit du Téléthon

avec la participation de l'Orchestre d'Harmonie de la Ville de Talange (direction : Joël Omhovère) et de l'Orchestre Symphonique d'Amnéville (direction: Isabelle Cigale)



Espace Molière

Manger

Mercredi 6 novembre à 20h - Théâtre J. Brel

Par la Compagnie Zygomatic

Une épopée absurde, poétique et musicale au cœur de notre assiette. Quatre comédiens-chanteurs choisissent les armes de l'humour pour nous plonger dans l'histoire de l'homme et de son alimentation. Un réquisitoire burlesque qui nous questionne sur l'industrie agrochimique, l'agriculture productiviste, la société de consommation, la malbouffe... Ce que le spectateur voit est drôle, ce qu'il entend est vrai. «Manger», un spectacle engageant, un terreau théâtral idéalement fertile pour cultiver sa pensée...



Renseignements et réservations :

Espace Molière

06 02 30 48 22 - resaespacemoliere@gmail.com

A.A.P.C.

25^{ème} Salon d'Automne

Samedi 9 et dimanche 10 novembre de 14h à 18h

Complexe Raymond Lambert

Vernissage le samedi 9 novembre à 17h30.

Cette manifestation, qui attire chaque année de nombreux peintres lorrains, luxembourgeois, belges et allemands, est également un concours doté de nombreux prix d'une valeur totale de 2450€.

Le jury sera présidé cette année par Béatrice KUC. D'origine mosellane, elle a d'abord peint chez elle, en autodidacte, puis pour parfaire ses connaissances et sa technique, en atelier.

C'est vers l'aquarelle qu'elle s'est dirigée en premier lieu, puis, vers l'huile qu'elle pratique depuis plus de 30 ans. Elle a organisé des expositions personnelles et participe régulièrement à des expositions collectives, ce qui lui a valu de nombreux prix dont le 1^{er} Prix de la Biennale des Conseils Départementaux de Lorraine.



Téléthon 2019

Programme

Samedi 9 et dimanche 10 novembre : Salon d'automne de l'AAPC au Complexe R. Lambert

Judi 28 novembre de 14h à 17h : Loto au Complexe Raymond Lambert

Vendredi 29 novembre à 20h : Concert solidaire par l'Orchestre d'Harmonie de Talange et l'orchestre symphonique d'Amnéville au Théâtre J. Brel

Samedi 30 novembre de 14h à 17h : Journée «Portes Ouvertes» de Femme à Talange à la Maison des Associations

Judi 5 décembre de 14h à 18h : Initiation à la Pétanque au Boulodrome

Judi 5 et vendredi 6 décembre de 13h35 à 13h45 et de 16h15 à 16h45 : Concours de dessins à l'école élémentaire JJ. Rousseau

Vendredi 7 décembre - Salle M. Baquet (Foyer et Gymnase)

- vers 18h30 : Accompagnement du circuit pédestre et lâcher de ballons lumineux
- de 18h30 à 23h : Zumbathon
- de 18h30 à 22h : Marathon du Vélo

Samedi 8 décembre - Salle M. Baquet (Foyer et Gymnase)

- Buvette et petite restauration sur place
- de 8h à 1h : Marathon du vélo
- de 8h à 16h : Bourse aux Jouets et Puériculture
- à 9h : Grande marche du Téléthon au départ de la Salle M. Baquet
- de 8h30 – 18h : Ensachage au Super U
- Horaire à définir : Spectacle «Hier en Hiver» au Théâtre J. Brel

Dimanche 10 décembre - Salle M. Baquet (Foyer et Gymnase)

- Buvette et petite restauration sur place
- de 8h à 12h : Bourse d'échanges toutes collections
- de 8h à 12h : Marathon du vélo
- Complexe Raymond Lambert
- à 12h30 : Repas saveurs de Moselle et du Nord Pas-de-Calais
- à 13h : Remise des fonds



Ville de Talange

Décès de Paul MAIRE, Ancien curé de la Paroisse de 1986 à 1995

Le curé Paul MAIRE avait succédé à Gilbert MILLET, curé de 1961 à 1986. Il est décédé le 9 septembre dernier.

Les obsèques avaient lieu en l'Eglise Jesus Ouvrier de Talange le vendredi 13 septembre 2019 à 14h30.

Patrick ABATE, Maire de Talange, a tenu à livrer ce témoignage :

«Il résidait à l'Ehpad les Coquelicots à Talange où je le rencontrais souvent. Toujours souriant. Tout récemment encore et comme à son habitude, répondant à mon banal « comment allez-vous ? », il m'expliquait qu'il était bien dans cette maison. « C'est la vie Collective » disait-il, très rayonnant. Rien d'étonnant de la part de celui qui aura fait de sa vie et de son sacerdoce un engagement indéfectible au service de l'autre.

Le Collectif : pour faire vivre l'espoir et construire ce monde meilleur, un monde de paix et de partage qu'il invitait sans cesse dans ses conversations, ses prêches, ses prières et dans ses actions d'homme de terrain.

Le Collectif : c'est l'immense apport de Paul Maire au mouvement catholique ouvrier, aux combats sociaux, à la formation de ses pairs et à la formation des jeunes, au mouvement mondial des travailleurs chrétiens dont il fut d'ailleurs aumônier près de 10 années.

Curé de Talange de 1986 à 1994, son sacerdoce aura été marqué par un dévouement sans faille et un altruisme exceptionnel. C'est maintenant en notre belle église au nom qu'il aimait tant de Jésus Ouvrier qu'il me revient de lui dire avec toute la communauté talangeoise, avec gratitude, avec un profond respect et beaucoup d'émotion : Adieu Paul, Adieu Monsieur le Curé.»



Travaux

Rénovations au Café de l'Usine, au Conservatoire et à la Maison des Associations

D'importants travaux de rénovation ont été entrepris depuis plusieurs années au Conservatoire et Café de l'Usine.

Le café de l'Usine qui est désormais un espace dédié exclusivement à la culture, est équipé d'un nouveau sas d'entrée depuis cet été. Dans cette perspective de rénovation, la municipalité s'engage à poursuivre des actions destinées à améliorer la performance thermique de ces bâtiments, en particulier:

- la réfection de la toiture avec renforcement de l'isolation,
- la pose d'une isolation thermique extérieure,
- le remplacement des menuiseries extérieures.

Les travaux en cours au café de l'Usine constituent ainsi la première tranche du projet de rénovation thermique, la seconde tranche s'engagera en 2020 pour le conservatoire. **Coût total : 600 000 € TTC**



La maison des associations fait actuellement l'objet de travaux qui entrent dans le cadre d'un calendrier dit «Agenda d'accessibilité» acté par une délibération prise en octobre 2015. Cet agenda prévoit en particulier l'installation d'un ascenseur permettant de desservir les 2 étages (balcon) conformément à la réglementation en matière de sécurité incendie. Ces travaux sont également l'occasion de mettre à disposition des sanitaires aux normes P.M.R. (personnes à mobilité réduite) pour le café de l'Usine d'une part et la maison des associations d'autre part.

Coût total : 200 000 € TTC

Sport

Le renouveau de l'AS Talange

Il y a bien longtemps que le stade Maurice-Baquet n'avait pas accueilli autant de monde, bien longtemps que l'A.S. Talange n'avait plus connu de succès retentissant et fait parler de ses probants résultats dans la Presse quotidienne. C'est désormais chose faite avec un exploit en coupe de France qui a permis au club d'atteindre le 5^{ème} tour de la Coupe de France cette année après avoir battu une équipe jouant 3 divisions plus haut.

Le sérieux et le travail payent, en atteste cette belle performance. Bravo aux jeunes et à l'encadrement pour cette réussite sportive et bonne saison avec l'ambition cette année de finir dans les équipes promues du championnat de Division 2 de District.



Victoires et podiums pour le Jujitsu brésilien

Les membres du Jujitsu Brésilien de l'Association Thai Kung-Fu de Talange ont participé à une compétition NAGA (North American Grappling Association) qui s'est déroulée le 7 septembre dernier au Luxembourg.

Les adeptes de cette pratique sportive se sont entraînés avec assiduité pendant le mois d'août au dojo Pierre de Coubertin afin d'être prêts pour cette compétition et leurs efforts ont été récompensés. Axel Mercereau et Maude Wiatrak ont été tous deux médaillés d'or en grappling et médaillés de bronze en Jujitsu Brésilien. Maxim Neurohr a, de son côté, remporté la médaille de bronze en grappling.

Toutes nos félicitations pour ces performances.



Aide de fin d'année

Du 18 novembre au 20 décembre, le Centre Communal d'Action Sociale attribue, sous conditions, un bon d'achat pour les Fêtes de fin d'année.

Vous êtes peut-être concerné(e)

Exemples de plafonds appliqués par foyer :

1 personne : 1.041,00 € ; 4 personnes : 2.603,00 €

Munissez-vous de ces pièces :

- livret de famille,
- certificat de scolarité pour les enfants de plus de 16 ans.

- justificatifs des derniers revenus de chaque membre du foyer (Bulletin de salaire, relevé des pensions, rentes, toutes périodicités,

Versement Pôle Emploi ou notification de rejet, Attestation des droits CAF, Pensions alimentaires, Indemnités journalières de Sécurité Sociale, Revenus fonciers, ...)

C.C.A.S. - 46, Grand' Rue

Ouverture :

Matin : Lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h – Jeudi de 10h à 12h

Après-midi : Lundi, mardi et jeudi de 14h30 à 16h00

CMSEA

Je m'investis et passe un super séjour de vacances.

Cette année encore, encadrés par les éducateurs spécialisés du CMSEA, de jeunes talangeois ont pu profiter du dispositif Ateliers Jeunes proposé par la DDCCS et le CCAS de Talange, et ainsi voir leurs efforts récompensés, entre autre, par un séjour dynamique à la découverte de l'Ardèche.

9 jeunes ont participé durant 5 jours de vacances en février et en juillet à la réalisation de 2 projets pour la collectivité avec le concours de la Commune de Talange. Ils ont fait l'expérience de techniques artistiques inconnues, du travail de groupe et de la reconnaissance de leurs réalisations par la municipalité, leurs parents, voisins et amis.

Grâce aux sommes récoltées, 6 ont fini leurs grandes vacances par 5 jours à la découverte de sports et loisirs qu'offre une région touristique attrayante. Canoë, via corda, canyoning ... «ça valait vraiment le coup de travailler pour des vacances comme ça!».

Une aventure à poursuivre pour et par d'autres jeunes si l'on en croit les participants 2019: «J'ai appris plein de choses et j'avais trop peur du vertige mais j'ai assuré et je ne regrette pas».

Intéressés par l'édition 2020? Rapprochez-vous des éducateurs dans votre quartier!



Marie Thérèse MASSON et Bernard GLESS se sont mariés le 19 avril 1969 à Cholet



Maryse MONNIER et Mario CONICELLA se sont mariés le 22 mai 1969 à Amnéville



Giuseppina ZUMPARO et Antonio SCALISE se sont mariés le 19 août 1969 à Bocchigliero (Italie)



Michelle RIPPERT, 102 ans depuis le 7 octobre.



Assunta FABBIAN, 102 ans depuis le 17 août et doyenne de la commune.

Une application qui peut sauver des vies !

Et si vous preniez
10 minutes
pour sauver
une vie ?

L'Association Française de Premiers Répondants (AFPR) a lancé une application des « Premiers répondants ». L'objectif est simple : sauver des vies en comprimant le temps de réponse entre l'alerte des secours et le début d'une réanimation cardio-pulmonaire.

Mode d'emploi !

Dans 80% des cas, les arrêts cardiaques ont lieu à domicile. Lorsqu'une personne est victime d'un arrêt cardiaque devant un proche (conjoint, ami, parent...), celui-ci appelle les secours. Mais comment prévenir les personnes formées aux gestes de premiers secours se trouvant à proximité pour qu'elles puissent venir en aide avant l'arrivée des secours.

L'association française des premiers répondants, constituée d'infirmiers et de sapeurs-pompiers professionnels de Moselle, a mis en place un système de « Premiers répondants ». Ce système consiste à développer un réseau de personnes formées à intervenir lors d'arrêt cardiaque et à les mettre en lien avec les services de secours afin d'intervenir dans les premières minutes.

Il s'agit de d'apporter une réelle plus-value à la chaîne des secours classique en y ajoutant un maillon supplémentaire.

Association Française
de Premiers Répondants



Comment ça marche ?

Le lien avec les services de secours sera possible grâce à une application smartphone qui, via un système de géolocalisation, permettra de trouver et alerter les « Premiers répondants » les plus proches du lieu de l'arrêt cardiaque puis de les guider jusqu'au lieu de l'intervention.

L'avantage majeur de ce système est la liberté laissée à chaque Premier répondant, pas de système d'astreinte, simplement la possibilité de se trouver au bon endroit, au bon moment, et potentiellement de sauver une vie.

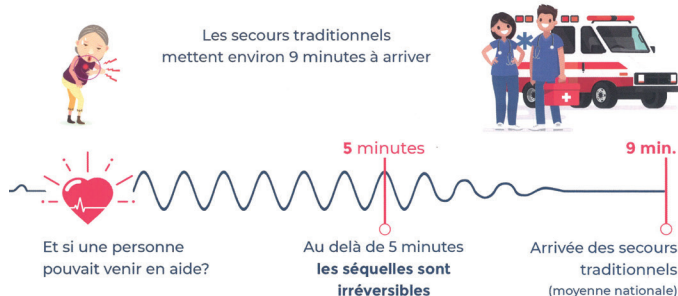
Utilisable à la fois sur iPhone et sur Android, cette application permet :

- **aux Premiers répondants « référencés »** (adhérents de l'association) de se connecter via un code d'accès. Lorsqu'une alerte est déclenchée, l'application géo-localise les Premiers répondants à proximité et leur envoie une alerte afin de leur demander s'ils sont disponibles ou non. Dès qu'un Premier répondant valide sa disponibilité, l'application le guide jusqu'au lieu de l'arrêt cardiaque. L'application lui indiquera la proximité d'un défibrillateur public et le guidera jusqu'à celui-ci, afin que la victime bénéficie, si besoin, d'un choc électrique dans les plus brefs délais.

- **aux grand public** d'appeler les secours et d'être géo-localisé. Si une personne a besoin d'appeler les secours mais ne connaît pas l'endroit où elle se trouve, elle pourra contacter directement le Centre de traitement de l'alerte (18) via l'application et sera ainsi géo-localisée. Cette fonctionnalité permettra de gagner de précieuses minutes dans le déclenchement des secours. L'application est également un moyen de trouver une formation de secourisme près de chez soi et de réviser les gestes qui sauvent.

En France, les arrêts cardiaques
représentent 50 000 décès
par an, soit **150 décès par jour.**

Après un arrêt cardiaque, chaque minute sans réanimation
fait perdre 10 % de chance de survie à la victime.



notre association



association à but non lucratif



composée de soignant(e)s et secouristes



réseau de secouristes de proximité

nos objectifs

- Recruter un maximum de personnes formées (secouristes, ambulanciers, professions médicales/paramédicales.)
- Assurer un suivi des premiers répondants
- Former des citoyens afin de devenir premier répondant
- Participer au recensement des défibrillateurs sur l'ensemble du territoire mosellan

notre application

L'application mobile a pour but d'alerter les Premiers Répondants à proximité de l'arrêt cardiaque.

Fonctionnement de l'application :

- Signalement d'un arrêt cardiaque au Centre de Traitement de l'Alerte du 18 ou du 15.
- Géolocalise les Premiers Répondants à proximité et leur envoie une alerte afin de leur demander s'ils sont disponibles ou non.
- Le Premier Répondant valide sa disponibilité, l'application le guide jusqu'au lieu de l'arrêt cardiaque où il pourra débiter un massage cardiaque.
- Si un défibrillateur public se trouve à proximité, l'application guidera le Premier Répondant jusqu'à celui-ci. Objectif : une défibrillation précoce.

Grâce à notre application,
une personne formée aux premiers secours
peut sauver une vie : le Premier Répondant.



DÉVELOPÉE PAR YEN



Application disponible sur



et

